



## **Quelle France dans 10 ans ? Contribution UNSA**

L'UNSA se félicite du débat initié par le Commissariat Général à la stratégie et à la prospective intitulé La France dans 10 ans.

L'UNSA considère qu'il est important dans le contexte d'une économie en pleine mutation qu'une projection vers l'avenir anticipe les choix économiques, sociaux et sociétaux qui seront à prendre. Dans cet esprit, la construction des débats du CGSP sur le thème de la « France dans 10 ans » constitue une base de réflexion nécessaire et importante si on veut éviter d'agir sans cesse dans l'urgence et dans l'immédiateté.

L'UNSA considère que les bouleversements générés par la mondialisation de l'économie, par la crise économique historique que nous traversons, imposent aux décideurs économiques, aux politiques, aux corps intermédiaires de s'arrêter pour dresser un constat le plus partagé possible sur l'état de la France et pour définir les grandes options et décisions à prendre pour construire une France dans 10 ans qui soit la plus performante possible, économiquement, socialement et tout cela dans le respect des enjeux environnementaux qui s'imposent à nous. Dans la note du CGSP intitulée « Principaux enseignements des débats – France dans 10 ans », l'UNSA retrouve globalement une analyse, un diagnostic que nous partageons. Les 10 points traités et dont le titre résume l'esprit sont pour nous en cohérence avec la réalité des défis à relever. Evidemment, dans le détail de chacun de ses points, l'UNSA peut avoir des précisions ou des orientations particulières à apporter mais l'esprit général, la façon dont les questions sont posées, nous semblent d'une part parfaitement cohérents avec les débats auxquels nous avons participé et plus largement parfaitement réalistes au vu des contraintes économiques, sociales et sociétales.

Dans cette note, nous voudrions insister sur quelques points essentiels pour l'UNSA.

### 1 – Penser « La France dans 10 ans », c'est aussi une affaire de méthode

Dans la note du CGSP, nous retrouvons sous plusieurs formes l'idée que la construction de l'avenir, de notre avenir, doit se faire autour de la notion de pacte. Cette méthode nous paraît essentielle. On peut d'ailleurs l'illustrer très concrètement avec le dossier de la Bretagne qui fait l'actualité du moment. C'est bien la mobilisation de toutes les forces vives autour d'un constat et d'un projet d'avenir partagé qui permet de mettre toute la société en marche, qui permet de sortir de clivages parfois artificiels, souvent stériles et mortifères.

Forts de cet exemple, nous soutenons donc et insistons sur la méthode qui doit prévaloir à l'élaboration de cette « France dans 10 ans ». Outre le fond des dossiers, outre les politiques à inventer, outre les financements à trouver, il y a dans la méthode un levier d'efficacité, de performance à activer. L'idée d'un pacte nous semble à mettre le plus en exergue possible.

Toute comparaison historique devant être maniée avec précaution, nous pouvons imaginer que la France et ses acteurs doivent retrouver la méthode et l'esprit qui, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ont permis de définir un projet « consensuel » sur le plan social (modèle social) et à relever l'économie.

En 2013, la France ne sort pas de la guerre mais elle va devoir sortir de la crise. Si on veut redonner confiance dans l'avenir, il faut que tous les acteurs fonctionnent, agissent dans une dynamique constructive, productive. C'est l'état d'esprit de l'UNSA. La confrontation des idées n'est intéressante que si elle permet d'élaborer des politiques cohérentes, lisibles et portées le plus largement possibles.

## 2 – Le modèle social français, un enjeu particulier

Le modèle social français ne se réduit pas à la protection sociale. La question des services publics, de leurs missions n'est pas assez présente dans la note du CSGP.

Il faut sans doute considérer que les questions de financement de la protection sociale dans ses différents aspects pèsent tellement qu'on en oublie les autres enjeux des autres aspects de notre modèle. Nous sentons clairement que l'arrière pensée de nombreuses réflexions est essentiellement motivée par les questions d'équilibre budgétaire.

Penser le modèle social aussi en termes d'objectifs nous paraît essentiel. Sur ce point, s'il y a une sorte de consensus autour d'un modèle social « apprécié » de tous, l'UNSA pense qu'il faut travailler la définition des objectifs de notre modèle social.

Le débat sur les objectifs reste à ouvrir. Pour l'UNSA, au-delà des constats que nous partageons globalement, un premier consensus doit s'établir : « Quels sont les objectifs de notre modèle social ? ». Si on répond à cette question, alors on peut entrer dans la prospective à l'échelle de dix ans avec un cadre commun qui évitera des débats parallèles, certes intéressants et pertinents mais que notre dit « modèle » devra mettre en œuvre en cohérence. La place dans le texte du CSGP réservée aux questions liées à l'emploi illustre sans doute la difficulté à réfléchir sur un modèle social pour lequel on n'a pas tranché sur ce qui relève des cotisations, de l'impôt et par conséquent ce qui est du domaine des allocations et ce qui est du domaine des prestations.

L'UNSA considère donc que les constats posant la problématique de notre modèle social ne peuvent faire l'impasse sur la question de l'emploi. La question de l'emploi ne peut évidemment pas être caricaturée en deux positions extrémistes :

- Il n'y a pas de problème du modèle social si on arrête de licencier ;
- Le problème social est un problème car il est un coût qui plombe l'emploi.

Pour l'UNSA, le sujet de l'emploi est trop sérieux et trop complexe pour être instrumentalisé de cette manière dans un débat prospectif sur notre modèle social.

L'UNSA considère que dans un débat prospectif à 10 ans sur le modèle social, il faut aller vers une démarche de consensus. C'est le moyen de donner du sens au modèle social y compris à ceux qui en sont les premiers « utilisateurs », à savoir les citoyens, de leur naissance à leur fin de vie.

La lisibilité du système par tous sur des objectifs clairs (objectifs de la protection sociale, missions du service public) est la condition nécessaire aux différents efforts à faire pour inventer un nouveau modèle social et son financement.

### 3 - L'épineuse question de la fiscalité

L'UNSA croit à la nécessaire réhabilitation de l'impôt, outil indispensable du vivre ensemble, de cohésion sociale et de solidarité par la redistribution. C'est pourquoi elle souhaite une réforme du système fiscal, rééquilibrant la part de l'impôt sur le revenu par rapport à celle d'une fiscalité indirecte beaucoup moins juste.

L'UNSA milite pour l'affirmation du principe d'égalité de tous les citoyens devant l'impôt, en redonnant tout son sens à la progressivité qui permet que chacune et chacun contribue à hauteur de ses revenus. Cela suppose, en vue d'une remise en ordre, une mise à plat des niches fiscales pour en apprécier les effets réels au regard de l'intérêt général. L'UNSA souhaite également que l'imposition sur les entreprises soit améliorée, que l'utilisation des divers crédits d'impôt et aides qui leur sont consentis puisse être vérifiée. Concernant la fiscalité locale, l'UNSA estime qu'une dose de progressivité devrait être introduite parmi ses critères afin de la rendre plus juste.

Favorable aux principes de l'écotaxe, même si elle en conteste la collecte via un partenariat public-privé, l'UNSA a réaffirmé sa demande d'application d'une mesure visant à la fois au respect de l'environnement et à la régulation économique d'un secteur.

Dans le cadre de la réflexion sur le niveau de la dépense publique, l'UNSA a fait part de son attachement à la protection sociale et à la pérennité de son financement. C'est pourquoi elle est réservée quant à une fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG qui ferait perdre aux crédits CSG leur fléchage actuel vers les dépenses de protection sociale. Quant au prélèvement des impôts à la source, pour l'UNSA il pose question, notamment quant aux problèmes de confidentialité, d'emploi des agents de l'Etat ou de risques d'impayés. La mensualisation, très largement utilisée aujourd'hui par les contribuables, est une piste à creuser.

### 4 - Revitaliser la stratégie de filière industrielle pour l'emploi et une croissance durable

Le soutien à l'industrie, voire même la ré-industrialisation, constitue véritablement une question clé dans notre pays mais, devrait l'être aussi à l'échelon européen.

En effet, la désindustrialisation a atteint en France un niveau critique et il faut d'ailleurs se réjouir que, depuis une dizaine d'années maintenant, une prise de conscience se soit opérée à ce sujet. De ce point de vue, la crise de 2008 n'a fait qu'accentuer un phénomène qui est bien antérieur à la crise. En dix ans seulement, depuis 2000, la part de l'industrie dans le PIB a reculé de 5,5 points pour ne plus représenter que 12,5 % du PIB, ce qui nous classe au 15ème rang des 17 pays de la zone Euro. Et avec ce décrochage industriel, c'est l'emploi du secteur qui a aussi dévissé : en 30 ans, plus de 2 millions d'emplois industriels ont été perdus ! Il ne représente plus que 12,6 % de l'emploi salarié contre 26 % en 1980.

En quoi est-ce préoccupant ? Parce que l'activité industrielle n'existe pas qu'en elle-même mais qu'elle a un rôle moteur sur toute l'économie quant à l'investissement, à la recherche et développement, aux échanges commerciaux. Elle a ainsi des effets d'entraînement en matière d'innovation, de niveau technologique, de gains de productivité, de niveau de qualification et de salaire, de développement des territoires.

Alors, cette désindustrialisation est-elle une sorte de phénomène économique naturel, accentué par la mondialisation, qui voudrait qu'une économie moderne mute d'un stade industriel à un stade d'économie de services ? Non, pas du tout. En réalité, il s'agit de la résultante d'un choix économique implicite d'une économie sans industrie fait dans les années 80. Cette situation est donc inversable, et d'autant plus que nous nous trouvons au niveau mondial, avec l'impératif nouveau de préservation de l'environnement et des ressources de la planète, devant la nécessité absolue de construire un nouveau modèle de développement économique et social durable.

Ce qui est une contrainte vitale peut, au contraire, devenir une véritable opportunité pour impulser une véritable stratégie de politique industrielle offensive dont on peut rapidement tracer les contours :

- le soutien aux industries traditionnelles, bien sûr, mais avec des modes de production plus économes en énergie et en ressources naturelles,
- le développement d'une économie de la qualité et des services rendus répondant aux nouveaux besoins de la société ;
- l'émergence de nouveaux emplois de services de qualité et de proximité via l'innovation et les technologies ;
- la réussite de la transition énergétique et écologique.

Pour mettre en œuvre cette politique, il faut une volonté mais une volonté partagée par les différents acteurs concernés (autorités publiques, partenaires sociaux) et le rôle des pouvoirs publics est central, en matière de constitution d'une filière performante et socialement efficace : comités de filière, conseil national de l'industrie, qui peuvent avoir un rôle structurant, soutien à certains secteurs, comme l'automobile, soutien à la R&D par des dispositifs divers ; investissement dans des projets structurants, «investissements d'avenir», incitation à la R&D (crédit impôt recherche, avances remboursables), pôles de compétitivité, etc.

Le facteur humain est également déterminant dans la réussite industrielle. La motivation et la capacité d'adaptation sont, à ce titre, des enjeux prioritaires. La formation des femmes et des hommes détient en ce sens un rôle clé car elle conditionne leur adaptation aux besoins des entreprises, la qualité des relations sociales et donc du dialogue social.

Et puis, il faut des outils permettant et bonifiant l'initiative. Sur ce plan, le travail en filières industrielles est indispensable parce que c'est notamment le moyen de la cohérence et de la mutualisation entre les différents acteurs d'un même secteur d'activité qui sont liés les uns aux autres de par leur intervention aux différentes étapes qui mènent de la matière première au produit fini puis à sa commercialisation. Il faut que les convergences d'intérêts entre les fournisseurs et les grands groupes transformeurs, les grands groupes et les sous-traitants prennent le pas autour de projets stratégiques communs de développement et de renforcement de la compétitivité. Nous avons ces outils avec les pôles de compétitivité, avec la Conférence Nationale de l'Industrie et ses comités stratégiques de filière. C'est en renforçant leur efficacité et en les couplant avec le débat public que l'on trouvera les moyens de progresser vers une meilleure formation initiale et continue, un meilleur financement pour l'investissement et la recherche.

Nous pouvons aussi tirer des enseignements d'expériences étrangères.

On parle beaucoup de l'exemple allemand mais d'autres exemples de politiques de vitalisation industrielle, aux Pays Bas ou en Italie par exemple, peuvent aussi nous inspirer.

Les réussites françaises, mais aussi celles à l'extérieur de la France, montrent d'abord la nécessité de sortir d'une industrie à la spécialisation mal différenciée, coincée entre le « haut de gamme » et le « bas coût », pour aller vers une montée en gamme, vers l'innovation et la productivité.

Sur la façon d'y parvenir, on peut remarquer, par exemple, que le dialogue social en Allemagne indique à quel point il peut constituer un facteur clé. L'Italie, avec ses réseaux de districts industriels et ses consortiums de PME à l'export, nous montrent l'intérêt d'une démarche s'appuyant sur les acteurs locaux et sur les PME. Les Pays Bas sont un exemple d'une politique d'anticipation agissant sur l'environnement des entreprises, fondée sur la définition de priorités stratégiques autour de 9 secteurs ciblés (high-tech et matériaux, énergie, industries de la création, logistique, agro-alimentaire, horticulture et semences, sciences de la vie et santé, eau et chimie, « sièges sociaux »), avec une focalisation sur l'amélioration de leur compétitivité grâce à une coopération tripartite entreprises-gouvernement- instituts de la connaissance.

On peut trouver ainsi les voies et les moyens d'aborder un retour à la compétitivité industrielle qui ne la réduise pas au rapport compétitivité prix/compétitivité hors prix et donc à la focaliser sur le seul coût du travail. L'anticipation des mutations et l'accompagnement des transitions professionnelles sont des conditions essentielles pour la mise en œuvre d'une stratégie de reconquête industrielle, d'où l'intérêt des mesures contenues dans la loi pour la sécurisation de l'emploi, en matière de GPEC ou d'accès des représentants des salariés aux éléments stratégiques des entreprises.